

Programme de la Formation

Estimation et chiffrage des coûts d'un projet de construction

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance
2 étapes de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Estimation et chiffrage des coûts d'un projet de construction (à distance) <u>Étapes à valider</u> : 2 <u>Date de l'évaluation finale</u> : 21 octobre 2022	Distanciel synchrone	mercredi 2 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (TLE)
	Distanciel synchrone	vendredi 4 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (TLE)

CONTEXTE GÉNÉRAL

Une mauvaise estimation des coûts d'un projet de construction en neuf et en réhabilitation peut avoir des conséquences importantes dans la mise en œuvre d'un projet. Cette formation vous aidera à évaluer les coûts de vos projets de construction à partir de critères susceptibles d'influer votre estimation. Vous serez ainsi en mesure de faire des propositions cohérentes et rentables.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Evaluer rapidement les coûts d'un projet dans le neuf et dans la réhabilitation
- Réaliser des propositions cohérentes en direction des marchés privés

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations proposées par Ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation en fonction de votre statut : Vous êtes **salaire d'agence libérale**, OPCO EP intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur. Pour plus d'informations : www.opcoep.fr

Vous êtes **architecte libéral**, le FIFPL prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF. Pour plus d'informations : www.fifpl.fr

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour vos dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le site www.impot.gouv.fr

La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : DUCUING Elsa - 05.62.86.16.33 - contact@ilotformation.com

PUBLIC CIBLE

Toute personne amenée à chiffrer un projet de construction.

PRÉREQUIS

Prérequis techniques pour les sessions se déroulant à distance

Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Assistance technique

Pour les formations se déroulant tout ou partie à distance, si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, contactez-nous au 05 62 86 16 33

Référente handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre référente handicap :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation en présentiel

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier électronique à l'issue du stage.

Evaluation de la formation en distanciel

Chaque jour de la formation, les présences seront contrôlées et enregistrées par nos soins sur une feuille d'appel.

En fin de formation, un rapport de connexion sera édité et archivé dans le dossier de chaque session.

Une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier électronique à l'issue du stage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Estimation et chiffrage des coûts d'un projet de construction (à distance)

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance
2 étapes de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	mercredi 2 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (TLE)
Distanciel synchrone	vendredi 4 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (TLE)

Étapes à valider : 2

Date de l'évaluation finale : 21 octobre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Evaluer rapidement les coûts d'un projet dans le neuf et dans la réhabilitation
- Réaliser des propositions cohérentes en direction des marchés privés

FORMATEUR(S)

BETOUS Gérard - Thermicien

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation virtuelle Zoom permettant au formateur de partager son écran et ses supports, de prendre la main sur l'écran d'un stagiaire si nécessaire et de créer des salles supplémentaires pour faire travailler les stagiaires en petit groupe.

Nous disposons également d'une plateforme LMS Moodle sur laquelle, selon les formations, les participants pourront retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...). Tous nos QCM sont diffusés par des outils numériques de type Google Forms afin que les participants puissent le remplir en direct depuis un PC, tablette ou smartphone.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Séquence 1 - Contexte et métier d'architecte

Durée : 3h30

Prise en compte des données nécessaires pour le calcul des honoraires et du taux horaire

Positionnement de l'architecte dans le marché de la construction et de la rénovation

Présentation de l'outil Excel

1er exercice pratique

Prendre en compte les données nécessaires pour le chiffrage d'un bâtiment neuf

2ème exercice pratique

Séquence 2 - Découverte de l'outil

Durée : 3h30

Recueillir les données qualitatives et quantitatives

3eme exercice pratique

Recenser les critères susceptibles d'influer sur l'estimation du coût des travaux

Analyse des éléments impactant la conception du projet

Séquence 3 - Bâtiment neuf

Durée : 3h30

Étude de cas sur projet des participants

Séquence 4 - Bâtiment en réhabilitation

Durée : 3h30

Prendre en compte les données nécessaires pour le chiffrage d'un bâtiment en réhabilitation

Recueillir les données qualitatives et quantitatives

Recenser les critères susceptibles d'influer sur l'estimation du coût des travaux

Étude de cas sur projet des participants

Pour chaque étude de cas :

Retour sur expérience

Selon les points rencontrés pendant la mise en pratique, correction et approfondissement des écueils relevés

QCM d'évaluation des acquis